

NOTICE D'INFORMATION SUR LES CATÉGORIES DE LICENCE

LICENCES COMPÉTITION :

Baseball
Softball
Baseball5
Cricket
Cricket traditionnel
(Nouvelle-Calédonie)
Handicap

Ces licences permettent de prendre part aux compétitions officielles organisées par la Fédération, ses ligues régionales et comités départementaux ou sous son égide, auxquelles la structure fédérale dont le licencié est membre participe, et délivrant un titre reconnu et un classement par la Fédération.

LICENCES LOISIR :

Baseball
Softball
Cricket modifié
Handicap

Ces licences permettent de prendre part aux pratiques ne délivrant aucun titre ou classement fédéral : rencontres amicales, tournois non labellisés par la Fédération, pratique ludique, exhibitions, initiations, etc.

LICENCES NON- PRATIQUANT

Officiel

Membres des comités directeurs de la Fédération, de France Cricket, des ligues régionales, et des comités départementaux

Membres d'honneur de la Fédération

Commissaires techniques et délégués fédéraux

Individuel

Membres des commissions fédérales, régionales et départementales, non licenciés à un autre titre

Cadres de la direction technique nationale et salariés de la Fédération, non licenciés à un autre titre

Membres à titre individuel de la Fédération, de ses ligues régionales, et de ses comités départementaux

Membres bénévoles de clubs qui n'ont pas d'autre rôle spécifique

Dirigeant

Dirigeants des clubs affiliés ne souhaitant pas pratiquer une des activités gérées par la Fédération

Arbitre

Arbitres diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des arbitres

Scoreur

Scoreurs diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des scoreurs

Entraîneur

Éducateurs sportifs diplômés